

Conseil de développement du Pays de Gâtine

Compte rendu de réunion de Bureau du 15 janvier 2009

<i>Pascal</i>	GUEGAN	Directeur	CPIE - Coutières	Présent
Hubert	BAUDET	Président	Le Nombriil du Monde	Excusé
François-Xavier	BERTHOD	Directeur	ADIL Deux-Sèvres	Excusé
<i>Jean-Luc</i>	<i>BLUTEAU</i>	<i>Directeur</i>	<i>Maison Familiale de St Loup Lamairé</i>	<i>Excusé</i>
Jean-Louis	CHAUSSONEAUX	Administrateur	Chambre de Métiers - Niort	Présent
Jean-Luc	CLEMENT	Président	UPCP-METIVE	Présent
Jean-François	COIFFARD	Président	Communauté de Communes du Val de Thouet	Excusé
Jocelyne	DAVID	Représentante	FD des Centres Sociaux du Pays	Présente
Jean-Paul	GARNIER	Administrateur	MSA 79	Présent
Jacques	LEBERT	Directeur	Association Un Toit en Gâtine	Présent
Sylvie	MACHETEAU	Administratrice	Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres	Excusée
<i>Patrice</i>	<i>ROY</i>	<i>Délégué</i>	<i>Jeune Chambre Economique</i>	<i>Présent</i>
Olivier	PARNAUDEAU	Président	AIR	Présent
Gérard	PIGEAULT	Administrateur	Fédération française du Bâtiment / Entreprise SOPAC	Présent
Raymond	SIBILEAU	Président	Maison du Patrimoine	Excusé
<i>Eric</i>	<i>GUERINEAU</i>	<i>Proviseur</i>	<i>LEP Les Grippeaux</i>	<i>Présent</i>

En italique, les derniers membres du bureau

1. Présentation rapide du mode de fonctionnement du CD aux nouveaux membres

fonctionnement de type associatif.
Engagement des membres du CD.
Productions écrites obligatoires.

Travail en commissions
Proposition d'organisation de conférences publiques

Rappel du principe des rencontres bisannuelles entre élus du pays de Gâtine et du Bureau du CD

Les élus du Pays de Gâtine devant intégrer le CD seront sollicités pour les commissions dans lesquelles ils voudraient bien s'inscrire...

Vérifier si Hubert Beudet, désormais Maire de Pougne Hérisson, souhaite toujours siéger au sein du CD, ou si une personne de l'association du Nombriil du Monde peut le remplacer.

2. Rappel de la réunion de Bureau du 26 mars 2008

Programme de lutte contre l'émission des gaz à effet de serre (GES)

« Dans le cadre de sa pré information au CD sur ce projet, il sera proposé au Pays de Gâtine d'intégrer cette réflexion dans les diverses commissions. Toutefois, cette proposition s'accompagne de la nomination d'un petit groupe de personnes en charge de la centralisation des réflexions et des pistes d'interventions des différentes commissions. Si nécessaire, elles seraient également associées à des groupes de travail du Pays relatifs à ces enjeux.

Se proposent :

Jean-Paul Garnier
Jean-Louis Chaussoneaux
Gérard Pigeault
Jean-François Coiffard »

Ces membres seront très prochainement associés au Comité de Pilotage constitué sur les maisons à énergie passive.

Ce projet comporte deux approches :

- une expérimentation reproductible en partenariat avec Habitat Nord Deux-Sèvres (ex OPAC Nord 79) sur les communes de Thénezay et de la Chapelle Saint-Laurent pour la production de quelques logements locatifs sociaux. Elle en est au stade de la définition de la Maison Passive et sa retranscription dans la réglementation française.

- Une approche territoriale, intégrant élus et collectivités, artisans, architectes, entreprises du bâtiment... dans ce cadre, le CD sera intégré au Comité de pilotage non encore constitué.

3. Charte de territoire – évaluation et révision – association du CD à la définition de la méthodologie et des études

Le Pays de Gâtine a saisi le Conseil de développement lors de son CA le 3 novembre 2008 pour la définition méthodologique tendant à évaluer et réviser la Charte de territoire du Pays de Gâtine.

Pour ce faire, s'il n'y a pas de calendrier ou de moyens spécifiquement définis à ce jour, une première rencontre avec les Chargés de mission du Pays permettrait d'avoir une première approche de ce qui a été fait, comment,...

**Cette rencontre se déroulera le 11 mars 2009 à 17h00
au Pays de Gâtine
Salle de réunion du RdC**

D'ici là, chaque commission thématique tentera de se réunir au moins une fois pour ébaucher cette rencontre.

4. Avancement des Commissions thématiques du CD

Axe économie : réponse reçue du Président de l'Interconsulaire, ce travail ne sera pas remis en oeuvre. Les membres du bureau du CD se retrouveront prochainement pour discuter de la question.

Axe environnement et agriculture : plusieurs pistes telles que les questions relatives à la méthodologie de la charte paysagère en cours d'élaboration, ou la gestion foncière ou l'équilibre entre le développement de l'urbanisme et la préservation de l'agriculture.

Axe solidarité des populations et cadre de vie : la réflexion sur le thème « Aider les jeunes à partir, mieux accueillir » arrive à bout de souffle. Les seuls membres de la commission ne peuvent pas porter raisonnablement ce travail, d'autant dans un cadre opérationnel. Les relais naturels de ce dernier se situent au niveau des collectivités et des associations et partenaires du CD. Ils doivent être saisis par le CD pour une mise en oeuvre concrète de l'opération. Pour ce faire, une fiche reprenant l'ensemble des travaux depuis deux ans sera rédigée et soumise aux membres du CD.

Axe culture, tourisme et patrimoine : cette commission est actuellement dynamique et recense de nombreux projets, plutôt d'ordres opérationnels, comme une photothèque accessible au public (il en existe une, peu remise à jour et réservée à l'équipe du pays de gâtine), le travail sur le site du Système régional d'information touristique (SYRIT), le développement de la connaissance du pays pour les acteurs locaux, et des éco-manifestations.

5. Préparation d'un cycle de conférences publiques

Le Conseil de développement, qui joue un rôle dans le débat citoyen, pourrait organiser ou co-organiser quelques conférences publiques chaque année.

Celles-ci pourraient se dérouler à Parthenay en un lieu unique, ou selon les cas être décentralisées, et reproduites pour le même sujet dans plusieurs communes du Pays de Gâtine, en fonction de l'intérêt du sujet.

4 thèmes avaient été proposés et validés lors de la réunion en Plénière. Elles pourraient se dérouler de la manière suivante :

- la mobilité européenne des jeunes en mai juin – en visant la journée de l'Europe le 9 mai 2009,
- l'éducation populaire avec l'humoriste Franck Lepage, qui serait invité par l'UPCP Métime cette année dans le cadre de son université pour son quarantième anniversaire. Le CD serait alors co-organisateur selon des modalités à définir,
- la Loi de Modernisation économique en autonome.